



# Cercle Arcachonnais de Pêche Sportive

## SAGA DES THONNIERS

**Vendredi 16 Août et Samedi 17 Août 2019**

**(ou Vendredi 30 et Samedi 31 Août 2019)**

COMITÉ D'ORGANISATION	Commission Océan
CONTRÔLE	POUTCHI
COMMUNICATION	VHF CANAL 77
Horaires des marées	Vendredi 16 Août Basse Mer : 12h59 - Pleine Mer 19h09 - Coef 80 Samedi 17 Août Basse Mer : 13h31 - Pleine Mer 19h43 - Coef 81
BRIEFING	Vendredi 16 Août à 17H30 au siège du CAPS
DÉPART	Vendredi 16 Août à l'issue du briefing (18h30)
ARRIVÉE	Samedi 17 Août 2019 Pesée à partir de 18H00 sur le quai de la Criée du Port d'Arcachon Heure limite de présentation 19H00
ENGAGEMENT	Avant le 14 Août 2019
DROITS D'INSCRIPTION	95€ par bateau - Carte Journalière Océan 50€
CONSTITUTIONS DES ÉQUIPES	Maximum 6 pêcheurs par bateau - Minimum 2 pêcheurs
ZONE DE PÊCHE	Océan - Libre
RÈGLES DE PÊCHE	Traine - Lancer - Verticale - Broumé - Dérive - Calée - Maximum 8 cannes, matériel de pêche conforme à la réglementation des Affaires Maritimes. (12 hameçons max par bateau)
RÈGLES DE SÉCURITÉ	Le concours pourra être annulé par le CAPS (raisons météo, sécurité) et sera annoncé sur le Canal 77
POISSONS PRIS EN COMPTE	Germon 2 Kg <b>sauf Thon Rouge</b> Coryphène Espadon Marlin Spearfish (12,900 Kg vidé) Thon albacore (Patudo et Listao)
ATTRIBUTION DES POINTS	1 point par gamme
PESÉE, CLASSEMENT	Par bateau
REMISE DES PRIX	19H30 au siège du CAPS
RECLAMATIONS	Par écrit - Caution de 75€ à la pesée
JURY	Responsables du CAPS



# *Cercle Arcachonnais de Pêche Sportive*

## IMPORTANT

- Chaque bateau doit signaler au contrôle à terre son arrivée et son amarrage
- Poissons vidés et nageoire caudale inférieure coupée
- Pour toute capture, suivre la réglementation en vigueur